



## envoi d'un courrier au juge des affaires familiales

Par **jo1256**, le **28/01/2011** à **22:18**

Bonjour,

Peut-on envoyer directement un courrier au juge aux affaires familiales ou doit-on forcément passer par un avocat? est-il possible de le rencontrer via un rendez-vous?  
merci

Par **Domil**, le **28/01/2011** à **22:23**

On peut envoyer une requête par LRAR au greffe du TGI. L'obligation ou non d'un avocat dépend de votre demande

Par **jo1256**, le **29/01/2011** à **14:25**

ma requête est la suivante :

mon fils est en terminale. Il est à la charge de mon épouse qui ne travaille pas. Comme mon fils va être financièrement à ma charge pour ses études supérieures, je ne voudrais pas que l'on continue à le considérer à la charge de sa mère ce qui voudrait dire que je devrais continuer à lui verser une pension alors que sa mère a l'intention de s'établir à l'étranger. Puis-je demander directement au juge que mon fils soit considéré officiellement à ma charge dès le début de ses études supérieures?  
merci

Par **Laure11**, le **29/01/2011** à **14:51**

Au début de ses études supérieures, votre fils sera majeur.  
Donc tout dépend de votre fils s'il accepte ou non de venir vivre avec vous.

Par **Domil**, le **29/01/2011** à **15:30**

Si votre fils vient vivre avec vous ET que vous subvenez à ses besoins, ou qu'il aille vivre ailleurs (résidence U par ex) et que vous subvenez à ses besoins, il vous suffira de faire une requête en suppression de pension (et même rien, si le jugement stipule que la pension cesse dès que l'enfant n'est plus à charge de la mère).

Par **jo1256**, le **29/01/2011** à **18:19**

comment faire une requête en suppression de pension, mon fils devant aller vivre en résidence universitaire à ma charge.  
merci

Par **Laure11**, le **29/01/2011** à **18:24**

Vous faites une requête en courrier recommandé au JAF auprès du Tribunal de Grande Instance dont dépend la résidence de votre fils (actuellement chez sa mère).

Un avocat n'est pas obligatoire.

On ne prend pas rendez-vous avec un JAF. Vous recevrez une convocation.